



FAIRE UN DON A L'ASSOCIATION

Une autorisation de défiscalisation des dons a été délivrée par les services fiscaux.
Les dons versés seront ainsi défiscalisables à hauteur de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises.

Chèque à l'ordre de l'Association « A F L C » Association de gestion du Foyer Le Courtil de l'ic.
19, Rue de la Croix Rouge
22590 PORDIC
Tel : 02.96.32 35 32
Association N°W224000194 régie par le Code des Association loi 1901

Vos coordonnées

Vous êtes :

- Un particulier
- Une entreprise
- Une association

NOM :

Prénom :

Nom de l'Entreprise ou de l'association (s'il ya lieu)

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :--.....-.....

Votre don :

Montant de votre don :, €

Souhait ou observations sur la destination de votre don :

.....
.....
.....
.....
.....

Les informations collectées ont pour seul but de pouvoir mieux vous répondre.